

Elevages et filières ovins préalpins en quête de viabilité

Peglion M., Aubron C., Nozières M.O., Lasseur J.

in

Napoléone M. (ed.), Ben Salem H. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), López-Francos A. (ed.), Gabiña D. (ed.).
The value chains of Mediterranean sheep and goat products. Organisation of the industry, marketing strategies, feeding and production systems

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 115

2016

pages 145-150

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=00007267>

To cite this article / Pour citer cet article

Peglion M., Aubron C., Nozières M.O., Lasseur J. **Elevages et filières ovins préalpins en quête de viabilité**. In : Napoléone M. (ed.), Ben Salem H. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), López-Francos A. (ed.), Gabiña D. (ed.). *The value chains of Mediterranean sheep and goat products. Organisation of the industry, marketing strategies, feeding and production systems*. Zaragoza : CIHEAM, 2016. p. 145-150 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 115)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Elevages et filières ovins préalpins en quête de viabilité

M. Peglion¹, C. Aubron², M.O. Nozières² et J. Lasseur²

¹Montpellier Supagro, 2 place Pierre Viala, 34000 Montpellier (France)

²UMR SELMET, 2 place Pierre Viala, 34000 Montpellier (France)

Résumé. Dans les Préalpes, l'activité agricole est aujourd'hui dominée par l'élevage ovin. Celui-ci est considéré comme essentiel dans ces territoires, tant pour son rôle dans l'entretien du paysage que pour le maintien d'un tissu rural. Il contribue en outre à fournir des produits ovins de qualité aux bassins de consommation régional et national. Un travail de diagnostic agraire montre que pour répondre à ces attendus communs, la petite région compte en fait sur une grande diversité d'exploitations d'élevage et de circuits de commercialisation. Dans un contexte d'agrandissement qui concerne toutes les exploitations, l'évaluation technico-économique de 5 systèmes de production ovins met en avant leur grande fragilité.

Mots-clés. Systèmes d'élevage ovin – Diagnostic agraire – Préalpes – Modes de mise en marché.

Alpine sheep farms and marketing channels towards viability

Abstract. *In the Alpine foothills, sheep breeding is the main remaining agricultural activity. Its preservation is essential to maintain activities in rural area, as well as for landscape management. Sheep breeding also provides high quality meat products to regional and national markets. To meet these expectations, the Alpine foothills rely on a wide diversity of sheep farms and marketing channels, which is highlighted in the first part of the paper. In a context of increasing herd sizes which applies for all sheep farms, the technico-economical assessment of 5 production systems provided in the second part of the paper sheds light on their great fragility.*

Keywords. *Sheep-breeding systems – Agrarian diagnosis – Alpine foothills – Selling strategy.*

I – Introduction

Dans les Préalpes, l'activité agricole est aujourd'hui dominée par l'élevage d'herbivores et plus particulièrement par l'élevage ovin. Si les élevages sont avant tout producteurs de viande, les attentes sociétales actuelles autour de l'élevage se multiplient : fourniture de produits carnés de qualité, respect de l'environnement, entretien des paysages ou encore maintien d'un tissu d'activités en zone rurale. L'élevage ovin préalpin est connu pour la filière de qualité Label Rouge IGP « Agneau de Sisteron » et reconnu pour son rôle dans l'entretien de l'espace (Garde *et al.*, 2014). Derrière cette vision globale se cache une diversité de situations. La saisir est nécessaire pour réfléchir aux perspectives d'évolution de l'élevage dans la région et évaluer sa capacité à répondre aux attentes sociétales dont il est aujourd'hui l'objet. Cette communication s'attache tout d'abord à mettre en lumière cette diversité et ses dynamiques récentes, en explicitant les principaux facteurs qui la déterminent. Dans une seconde partie, la viabilité des systèmes de production ovins est analysée. Cette recherche s'appuie sur une approche de type diagnostic agraire (Cochet et Devienne, 2006), conduite en 2011 dans une zone située à l'ouest du département des Alpes-de-Haute-Provence, limitée au nord et à l'est par le massif du Mercantour, au sud par la vallée de l'Asse et à l'est par la vallée des Duyes. A partir de la compréhension du milieu biophysique, des entretiens auprès d'anciens agriculteurs (25 agriculteurs retraités) ont permis d'identifier les principaux processus de transformation de l'activité agricole dans la zone étudiée et de dresser une première typologie des

systèmes de production présents aujourd'hui. Cette typologie a ensuite été affinée et approfondie par des entretiens auprès d'éleveurs en activité (32 éleveurs enquêtés). Ce travail a débouché sur la modélisation du fonctionnement technico-économique de chaque type d'exploitation identifié, dont les résultats sont utiles pour réfléchir à leurs perspectives d'évolution. Ce diagnostic agraire a été complété par une analyse de filière conduite à partir de la bibliographie et d'entretiens dans la zone étudiée auprès de l'ensemble des collecteurs de la région (2 coopératives et 3 négociants privés), des grossistes abatteurs (11 chevillards) et des bouchers grossistes (3 opérateurs). Seuls les détaillants n'ont pas été enquêtés.

II – Une diversité de systèmes et de produits, structurée par l'accès aux différentes ressources du milieu

1. Crises et mutations de l'élevage ovin préalpin

Les Préalpes du sud se caractérisent par des contraintes liées au relief et au climat montagnard et méditerranéen, qui se traduisent par une grande variété de formations végétales. Alors qu'au sud, la sécheresse estivale est prononcée, dans les zones les plus en altitude, le froid hivernal entraîne une période de végétation réduite avec de longues périodes en bâtiments pour les animaux.

Dans ces espaces, l'élevage constitue un moyen de valorisation du milieu par le pâturage et la présence d'ovins y est attestée depuis plusieurs millénaires (Courtin, 1977). La mobilité des animaux permet de s'adapter aux contraintes climatiques en exploitant les différentes formations végétales présentes aux différentes saisons et sur différents espaces. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'élevage ovin s'insérait dans un système agropastoral ; les animaux avaient pour fonction principale d'assurer les transferts de fertilité vers les terres cultivées ainsi que la production de laine qui constituait alors l'essentiel du revenu monétaire des familles rurales (Bazin et Chassagny, 1986). Mais l'ouverture du marché de la laine en 1860 aux importations de provenance d'Océanie va provoquer une importante chute des cours, et l'élevage ovin est alors contraint de se ré-orienter vers la production de viande de boucherie (Aubron *et al.*, 2011). Progressivement, avec la moto-mécanisation et le recours croissant aux intrants, les exploitations s'agrandissent et se spécialisent dans la production ovine, avec la production d'agneaux de bergerie, engraisés en bâtiment. Les cours de la viande favorables à cette période encouragent cette spécialisation mais l'ouverture des frontières et la mise en place d'une organisation commune de marché pour la viande ovine en 1980 provoquent une chute des cours et une nouvelle crise pour l'élevage ovin des Préalpes. Les aides publiques de la PAC qui évoluent d'un soutien des prix à un soutien au nombre d'animaux et aux surfaces, ne compenseront que partiellement cette baisse. Les exploitations qui perdurent profitent alors de la possibilité de se positionner sur des créneaux commerciaux différents grâce à la structuration et la formalisation de débouchés existants et l'ouverture de nouveaux marchés : agneaux légers de 20 kg de poids vif exportés vers l'Espagne ou l'Italie à partir des années 1985, agneaux vendus pour l'Aïd à partir des années 1980, agneaux label avec la création du label rouge puis de l'IGP « Agneau de Sisteron » en 2007 ou encore plus récemment, développement de la vente directe. Ainsi, malgré les différentes crises subies, le recul de l'élevage ovin dans les Préalpes est moins marqué que dans d'autres bassins de production français, ce qui renforce la spécialisation ovine du massif (Garde *et al.*, 2014).

2. Typologie des systèmes de production ovins actuels

La localisation des exploitations, les modalités d'accès aux différentes ressources (estive, parcours, terres labourables pour cultiver des prairies et des céréales) et le degré de mobilité des troupeaux sont apparus dans notre travail (Peglion, 2011) comme des critères structurant les pratiques d'élevage et contribuant à définir le type d'agneau produit. La typologie construite à partir de ces clés de lecture est présentée dans le Tableau 1.

Tableau 1. Typologie des systèmes de production ovins préalpins

	Sédentaire à agnelage décalés	Simple transhumants			Double transhumant
		Transhumant avec engraissement	Transhumant sans engraissement	Transhumant haute montagne	
Nombre d'actifs	1 actif + aide familiale occasionnelle	1 actif + aide familiale occasionnelle + berger en estive	1 actif + aide familiale occasionnelle + berger en estive	1 actif + berger en estive	2 + 1 berger plein temps
Nombre de brebis	180-250	280-320	300-320	200-320	1200-1300
Transhumance (hiv/été/non)	Non	Été	Été	Été	Hiver et été
Surfaces céréales (ha)	3,5-5	4-4,5	3-3,5	0	7-8
Surfaces prairies permanentes (ha)	5-7	11-12	13-14	15,5-25	12-13
Surfaces prairies temporaires (ha)	13-18	18,5-20	12-13	6-10	55-60
Surface parcours (ha) (hors estive)	118-165	74-79	63-67	125-200	1920-2080
Principal type d'agneau produit	Agneau label rouge à contre-saison	Agneau label rouge ou bergerie non label	Agneaux légers	Agneaux tardons à l'herbe	Agneaux bergerie + agneaux tardons
Revenu agricole (€/actif/an) [†]	12 850-24 373	25 010-27 444	25 778-28 135	17 643-31 703	40 643-44 957
Part des primes dans le revenu agricole (%)	144%	160%	51%	135%	137%

Les *élevages sédentaires à agnelages décalés* bénéficient de ressources variées autour du siège de l'exploitation : parcours en adret et en ubac, prairies temporaires et permanentes, terres labourables et surfaces irrigables. Ils peuvent ainsi alimenter leur troupeau en jouant sur la complémentarité des ressources présentes, sans avoir à transhumer. La présence des brebis toute l'année sur l'exploitation rend possible le décalage des agnelages pour produire des agneaux engraisés en bergerie dans les périodes où l'offre est plus faible (mi-novembre et avril), et capter ainsi une plus-value commerciale d'autant plus importante si les agneaux sont valorisés dans le cadre de la démarche label rouge « Agneau de Sisteron ».

Pour les *élevages simples transhumants*, le départ en estive conditionne les dates de mises-bas. Il y a généralement deux périodes d'agnelages (automne et printemps) et les productions sont variées au sein de ce type. On distingue trois sous-types : le premier sous-type regroupe des exploitations qui produisent de l'agneau de bergerie label, qui sont généralement des élevages anciennement sédentaires et qui disposent d'un peu plus de surfaces et de terres labourables ce qui leur permet de produire une grande partie de la matière première nécessaire à l'engraissement des agneaux. Pour ces derniers, le départ en estive est relativement récent (entre les années 1980 et 2000) et a été un moyen de s'affranchir du travail de garde (un berger est embauché pour la garde en estive) pour se consacrer au travail des foins sur des surfaces toujours plus grandes. Pour le second sous-type, la transhumance estivale est une pratique ancienne de par la proximité des zones d'estive du siège d'exploitation. L'engraissement des agneaux impliquant un achat conséquent d'aliments et concentrés

pour ces exploitations qui disposent de surfaces en terres labourables et irrigables moindres, le type de produit est plus variable. Elles produisent de l'agneau léger pour l'export (vendu à 20 kg de poids vif) ou de l'agneau de bergerie (non label) selon les cours des matières premières et de la viande. Un troisième sous-type regroupe des exploitations qui sont situées en zones de haute montagne. Le climat et le relief accidenté impliquent des rendements en fourrages réduits et de faibles surfaces labourables et, dans ces conditions, l'engraissement en bâtiment est difficile et coûteux. Mais l'accès à des estives humides avec une ressource fourragère de meilleure qualité que les sous-types précédents rend possible l'engraissement d'agneaux à l'herbe. Les mâles seront vendus à la descente d'estive, principalement pour la fête musulmane de l'Aïd, et les femelles commercialisées comme femelles de renouvellement. L'agnelage principal a lieu au printemps afin que la majorité des agneaux puissent être vendus à l'automne, avant la rentrée hivernale en bâtiment.

Enfin, les *élevages doubles transhumants* s'affranchissent de l'hivernage en bâtiment en transhumant au moins une partie du troupeau plus au sud de la zone étudiée (plaine de la Crau, Vaucluse, Var...) où les conditions climatiques plus clémentes permettent aux animaux de pâturer tout l'hiver. La transhumance hivernale est pratiquée pour certains depuis plusieurs générations, pour d'autres elle a été initiée plus tardivement, à partir des années 1990, facilitée par la reconnaissance du rôle de l'élevage dans la gestion d'espaces naturels sensibles (contractualisation pour la gestion de zones sensibles au feu notamment). Le foncier et des terres labourables accumulés autour du siège d'exploitation avant de pratiquer la double transhumance, sont valorisés en réalisant généralement deux périodes d'agnelages : l'agnelage d'automne dont les produits sont engraisés (agneau de bergerie voire agneau label) et un agnelage de printemps dont les produits sont valorisés en agneaux tardons si l'estive est de bonne qualité, et sinon engraisés. Les parcours et prairies sont aussi pâturés en intersaison avant la montée et à la redescende d'estive.

Dans une zone pourtant réduite et aujourd'hui à faible densité d'exploitations agricoles, les dynamiques agraires et l'accès différencié aux ressources du milieu qui en résulte se traduisent ainsi par une grande diversité des pratiques et des systèmes de production ovins. Les pratiques d'élevage, notamment d'alimentation, conditionnent les types d'agneau qui peuvent être produits. Articulée à cette diversité des systèmes de production ovins, une diversité de filières coexiste dans le territoire.

III – Quelle viabilité pour ces systèmes de production ?

1. Sur le plan socio-économique

Les indicateurs économiques présentés dans le Tableau 1 fournissent une évaluation des performances des 5 systèmes de production ovins modélisés. L'analyse de ces résultats montre que l'activité permet de fournir un revenu aux éleveurs puisqu'il est égal ou supérieur au SMIC¹ pour tous les types identifiés à la limite technique². Mais cet équilibre est fragile et fortement conditionné par le maintien de financements publics. En effet, la part des aides dans le revenu excède 100% pour tous les types identifiés : les subventions sont donc indispensables pour assurer un revenu à l'éleveur mais aussi éventuellement rémunérer la main d'œuvre salariée. Les aides étant très liées à la taille du troupeau ou au nombre d'hectares, ces montants sont variables entre systèmes de production et peuvent être très élevés. Ainsi, la forte productivité journalière du travail et le revenu agricole élevé du type « Double transhumant » s'expliquent par des économies d'échelles (taille de trou-

¹ SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) : SMIC annuel net de 12 675 € en 2010, source : www.insee.fr, consulté le 10/05/2015.

² La limite technique correspond à la surface maximale cultivable par actif agricole avec un équipement donné (défini dans pour chaque type d'exploitation modélisé).

peau importante), une bonne valorisation des agneaux (agneaux d'herbe pour l'Aïd), mais aussi par d'importants montants de primes par rapport aux autres systèmes. En revanche, pour les systèmes simples transhumants produisant des agneaux légers ou de bergerie, la moins bonne valorisation des agneaux n'est pas compensée par une taille de troupeau importante. Les « Transhumants haute montagne » économisent le temps de travail de moisson et valorisent bien leurs agneaux d'herbe pour l'Aïd, ce qui leur confère une productivité journalière du travail et un revenu plus élevés que les autres simples transhumants. Les exploitations étant davantage rémunérées par les subventions que par la vente de leurs produits, l'intérêt de produire de l'agneau label à contre-saison, même en période de forte plus-value est à relativiser, comme l'illustre les faibles revenus du type « Sédentaire ». De plus, ces revenus sont obtenus au prix d'une grande quantité de travail : les semaines excèdent largement les 35h hebdomadaires pour tous les éleveurs, notamment lors des périodes de pics de travail (agnelages, foin, moissons...). A titre d'exemple, le nombre d'heures de travail à fournir en août est de 120 heures par semaine pour le type « Sédentaire », qui compte alors un actif principal et son « aide » familiale. En septembre, l'actif principal, l'aide familiale et le berger des simples transhumants réalisent à eux trois 140 heures de travail par semaine, soit en moyenne près de 47 heures chacun par semaine. Cette aide familiale, souvent retraitée, n'est pas rémunérée, ce qui met ces exploitations en péril de lors de la cessation d'activités réelle des parents. Déjà rendue difficile par la faiblesse des revenus pour certains systèmes, la dépendance aux subventions et l'importante charge en travail, la transmission des exploitations se voit également compromise par l'ampleur des investissements à réaliser. L'ensemble des bâtiments et des équipements dans leur état initial représente ainsi un capital variant de 100 000 € pour les simples transhumants haute montagne produisant des agneaux d'herbe à 275 000 € pour les « Sédentaires », mieux dotés en bâtiments et en équipements de fenaison et de stockage. Dans ces conditions, les possibilités d'installations hors cadre familial sont donc particulièrement limitées.

2. Contribution de l'élevage à une chaîne de valeur régionale dynamique mais fragile

L'ensemble de ces systèmes de production contribuent à fournir en animaux finis, mais également en animaux maigres, une filière ovin viande régionale historiquement très forte (Boutonnet, 1975) et qui reste dynamique. Cette chaîne de valeur absorbe aujourd'hui une diversité de produits dont certains sont à haute valeur ajoutée : Label Rouge IGP « Agneau de Sisteron », mâles halal pour l'Aïd-el-Kébir, femelles de reproduction. Elle associe aujourd'hui des circuits longs à des circuits courts, en particulier de la vente directe (Nozières *et al.*, 2015). Lorsqu'une diversité de couples produit-acheteur caractérise la mise en marché par les systèmes de production, ceci leur confère des propriétés de flexibilité opérationnelle et stratégique (Nozières, 2014).

Néanmoins la filière viande ovine régionale évolue depuis quelques années vers une organisation quasi-monopolistique et se structure aujourd'hui autour d'un consortium d'entités étroitement imbriquées entre elles par des possessions réciproques de capitaux et des modalités de gouvernance coordonnées (Petit, 2012). Le couple produit-marché, fer de lance de la stratégie de cette organisation, est l'Agneau de Sisteron. Il est vendu via des grandes surfaces à une population côtière, traditionnellement consommatrice de ce type de viande. Or, seule une partie des élevages régionaux assure sa production, en particulier dans la période où il est le plus rémunérateur, c'est-à-dire à contre saison. D'autres créneaux commerciaux présentent également des contraintes temporelles, c'est le cas des mâles halal qui se vendent en grande majorité pour l'Aïd-el-Kébir. Si ce débouché permettait d'assurer une plus-value importante pour les systèmes du troisième sous-type « à transhumance estivale », il leur est de moins en moins abordable, puisque la date de la fête change d'année en année. Ces contraintes temporelles, doublées de contraintes structurelles pour l'Agneau de Sisteron (nécessité d'avoir des surfaces cultivées) fragilisent à la fois les systèmes de production dans leur capacité à créer de la richesse, mais aussi la filière, dans sa capacité à capter l'offre régionale.

IV – Conclusion

La région étudiée compte une grande diversité de systèmes de production ovins, qui est structurée par un accès différencié aux ressources alimentaires pour nourrir les animaux, à la fois localement (prairies, céréales, parcours) et via la transhumance estivale ou hivernale. Cette diversité conditionne les types de produits ovins qui sont commercialisés, qui ne répondent donc pas simplement aux exigences du marché en aval et sont eux-aussi pluriels. La grande fragilité des élevages et des filières ovins préalpins compromet leur capacité à mobiliser cette diversité pour répondre aux attentes sociétales portant sur l'élevage dans ce territoire méditerranéen.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les agriculteurs (retraités ou en activité), ainsi que tous les opérateurs des filières et les techniciens de structures agricoles de la zone d'étude.

Références

- Aubron C., Nozières M.-O., Moulin C.-H. et Boutonnet J.-P., 2011.** Laine, transferts de fertilité, lait et viande : évolution des produits de l'élevage ovin dans les systèmes agraires. Dans : *Ethnozootechnie*, 91: 81-88.
- Bazin G. et Chassany J.-P., 1986.** Quelles perspectives pour l'élevage ovin dans les montagnes sèches ? Dans : 10èmes journées de la recherche ovine et caprine, INRA-ESR, Etudes et recherches, p. 387-426.
- Boutonnet J.P., 1975.** La filière ovine du Sud-Est. Etude n° 24. CTGREF, Montpellier, 15 p.
- Cochet H. et Devienne S., 2006.** Fonctionnement et performances économiques des systèmes de production agricole : une démarche à l'échelle régionale. Dans : *Cahiers Agricultures*, vol 15, n° 6.
- Courtin J., 1977.** Les animaux domestiques du néolithique provençal. Dans : L'élevage en méditerranée occidentale, actes du colloque international de l'institut de recherches méditerranéenne, Sénanque, mai 1976, CNRS, Paris, p. 67-76.
- Garde L., Dimanche M. et Lasseur J., 2014.** Permanence et mutations de l'élevage pastoral dans les Alpes du Sud. Dans : *Revue de géographie alpine*, n° 102-2.
- Nozières M.O., Boutonnet J.P., Petit T. et Galan E., 2015.** Commercialisation de la viande ovine dans l'arrière pays méditerranéen français. Dans : *Options Méditerranéennes*, Série A, n° 115.
- Nozières M.O., 2014.** La commercialisation des produits, source de flexibilité pour les éleveurs ? Le cas de l'élevage ovin allaitant du Languedoc-Roussillon. Thèse de doctorat, 200 p.
- Peglion M., 2011.** Diversité et dynamiques des exploitations ovines des Préalpes du sud. Mémoire de fin d'études d'ingénieur de Montpellier SupAgro, 70 p.
- Petit T., 2012.** Le marché de la viande ovine en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mémoire de fin d'études d'ingénieur de l'ESA d'Angers, 193 p.